Groupe HOLTZINGER

des hommes et du matériel

le Mag

n° 8 - Hiver 2015

élagage - bûcheronnage - bois - paysage

Meilleurs voeux !

MÉTIER
LA TAILLE EN TÊTE DE CHAT / P.4

DOSSIER
LES MESURES POUR LA SÉCURITÉ DU BÛCHERON/ÉLAGUEUR / P.6

REPORTAGE
PAYSAGE WELSCH : LA RIGUEUR AU SERVICE DU GROS OEUVRE SUR LA LGV / P.8

EN COUVERTURE :
Le Groupe Holtzinger intervient partout et en toute saison : un 4X4 dans la neige, Jura.

Retrouvez-nous en ligne :

www.groupe-holtzinger.fr

Rejoignez-nous sur facebook :

facebook.com/groupeholtzinger

Regardez nos vidéos sur Youtube :

facebook.com/groupeholtzinger

Solutions du jeu Mag Automne 2015

1. Commerce
2. Replantation
3. Prophylaxie
4. Berges
5. Unesco
6. Chancre coloré
7. Brûler
8. Riquet
9. Platane
10. Nidification
11. Biodégradable
12. Sète
13. Désinfection
14. Chauves-souris
15. Hibernation

Tirage :
1500 exemplaires

Impression :
Com en Stock

sommaire

p. 3 Édito
Oui, sécurité rime aussi avec productivité

p. 4 Métier
La taille en tête de chat

p. 5 Info
De nouveaux investissements pour la sécurité

p. 6 Dossier
Les mesures pour la sécurité du bûcheron/élagueur

p. 8 Reportage
Paysage Welsch : La rigueur au service du gros oeuvre sur la LGV

p. 9 Portrait
Laurent Ordener, conducteur de travaux

le groupe

HOLTZINGER élagage - bûcheronnage - bois - paysage www.holtzinger.fr
Paysage WELSCH
J.E.S. Jardins.Espaces-verts.Services
ELAGAGE PAYSAGE Linden FRANCE
SAS SCHOTT ÉLAGAGE Un arbre, ça se soigne 57370 PHALSBOURG www.schott-elagage.fr
A.R.F. Aménagements Ruraux et Forestiers

Direction administrative et financière : ZA Maisons Rouges - 2 impasse de l'Europe
57370 Phalsbourg - Tél. : 03 87 08 04 45 - contact@holtzinger.fr

Nos certifications :

Quali Travaux Forestiers Lorraine
Expert jardins Paysagiste par nature
ENTREPRISE QUALIFIEE QualiTerritoires
UNEP les entreprises du paysage
Certiphyto
QualiPaysage ENTREPRISE QUALIFIÉE DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT

partenaire

Fallert Holzenergie

Bahnhofstraße 44
77767 Appenweier
Tél. : 07805 / 914618
Fax.: 07805 / 914120
info@f-o-h.de
www.f-o-h.de

édito

Oui, sécurité rime aussi avec productivité

L'article L4121-1 du code du travail dit «L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

1. Des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail.

2. Des actions d'information et de formation.

3. La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes».

Vu cet article :

Je dois faire aujourd'hui tout ce qui est nécessaire et possible pour préserver l'intégrité physique et mentale des hommes et femmes travaillant au sein du groupe HOLTZINGER, ceci est bien sûr une obligation.

Mais ma volonté est d'aller au delà et de trouver de nouveaux systèmes, outils et process pour coller au mieux à l'évolution mécanisée de nos métiers de bûcherons/élagueurs.

Grâce à la caisse d'accident du travail, partenaire privilégié depuis le début de mon activité professionnelle, et certains de nos fournisseurs, particulièrement Stihl pour les petites machines à moteurs et les EPI (équipements de protection individuelle) et dernièrement l'entreprise 3M pour les casques audios, nous arrivons à financer des outils pour améliorer significativement la sécurité sur nos chantiers. Grâce à eux et à notre volonté, nous pouvons être à la pointe de l'innovation.

La sérénité dans le travail, la confiance dans nos outils et matériels nous permettront, j'en suis persuadé, de faire ces gains de productivité obligatoires aujourd'hui et surtout demain afin de coller au prix du marché.

Comme je l'ai dit à notre plus ancien élagueur lors de la soirée pour fêter ses vingt années d'activité au sein de l'entreprise : «Dans notre métier difficile et dangereux, l'important est de durer.»

Bonne lecture.

PHILIPPE HOLTZINGER
Président du Groupe Holtzinger

LA TAILLE EN TÊTE DE CHAT

La taille «en tête de chat» est une ancienne technique d'élagage qui consiste à contenir fortement le développement de l'arbre.

Egalement appelée «en tête de saule» ou «marotte», cette taille se pratique sur le long terme et sur certaines essences d'arbres seulement (platane, tilleul, charme, saule, érable). «La tête de chat» est une excroissance à l'extremité d'une branche. Elle est obtenue par la taille répétée des rejets au même endroit. Les cicatrices, fusionnant entre-elles, gonflent au fil des ans et forment ainsi cette masse particulière et noueuse.

Objectifs :

- Contenir le développement de la ramure.
- Adapter l'arbre aux contraintes des sites (proximité de bâtiments, etc.).
- Correspondre aux objectifs paysagers (formes architecturées).

Les arbres régulièrement taillés de cette manière conservent une grande partie de leurs réserves dans ces têtes (sucre et amidon) qui sont de ce fait des zones particulièrement sensibles aux blessures. De nombreux bourgeons en dormance s'y trouvent. Ils se réveillent au printemps pour former le nouveau feuillage à partir de chaque tête de chat.

Cette taille s'effectue tous les 2 à 3 ans, avec des outils bien aiguisés et tranchants. On la pratique de préférence quand l'arbre est au repos végétatif, de la chute des feuilles en octobre à la fin du mois de mars.

Une taille en tête de chat en images :

la taille au sécateur électrique

la taille à la tronçonneuse

avant

après

Un peu d'histoire :

La taille en tête de chat est une variante de la taille en tête de têtard. Cette dernière est une forme traditionnelle de taille pratiquée dans les campagnes (sur les saules, charmes, frênes et osiers). Elle consiste à supprimer le haut du tronc (contrairement à la tête de chat qui est déportée à 1 mètre du tronc) et à rabattre de manière drastique toutes les branches de l'arbre.

L'année suivante, un amas de branches pousse ainsi autour des plaies occasionnées. Ces branches servaient autrefois à :

- être récoltées pour les usages courants
- fournir du bois souple pour ligaturer (osier)
- approvisionner le bétail (feuillage)

Aujourd'hui cette taille est surtout pratiquée pour contenir la ramure.

info

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS POUR LA SÉCURITÉ

Les systèmes de radiocommunication intégrés aux casques de chantier sont de plus en plus utilisés dans de nombreux domaines nécessitant une vigilance forte en matière de sécurité. On peut voir ce type de casques notamment dans le BTP, l'aéronautique ou sur les plateformes pétrolières, pour garantir une communication sur site réactive et adaptée.

Le groupe utilisait déjà ces casques sur les chantiers d'abattage mécanisé (Tree Trimmer et Sennebogen) pour permettre une communication entre l'homme de pied et l'opérateur de l'engin afin de guider ce dernier et parer aux éventuels risques ponctuels.

Le groupe Holtzinger, dont l'une des priorités est la sécurité au travail, a décidé d'aller plus loin et de faire partie des précurseurs en terme d'équipement de sécurité dans l'élagage/bûcheronnage. Un partenariat avec la caisse accident du travail a été mis en place afin de financer l'acquisition d'une flotte de casques de radiocommunication.

A ce jour, 30 casques équipés de ce système ont été acquis par le groupe. Le personnel présent sur les chantiers du canal du Midi en est pourvu ainsi que le personnel en activité à Strasbourg. Le Groupe Holtzinger vient de commander 70 casques supplémentaires afin d'équiper l'ensemble de son personnel de bûcherons/élagueurs, hommes de pied et conducteurs d'engins.

Ce projet, bien que difficile à mettre en place en terme de coût et d'acceptation de la part du personnel, a déjà fait son chemin parmi les employés qui commencent à voir les avantages d'un tel équipement : une information qui passe rapidement et à tous les acteurs d'un chantier en même temps, donc moins de perte de temps, une sécurité accrue, et une meilleure productivité.

almanach

EN HIVER, ON PRÉPARE DÉJÀ LE PRINTEMPS

L'hiver s'est installé et les températures paraissent baisser un peu plus chaque jour. Qu'à cela ne tienne ! Il y a toujours du travail au jardin ! Voici quelques idées pour préparer tranquillement l'arrivée tant attendue du printemps.

L'entretien :

Si le sol est encore meuble grâce à une pluie récente, le désherbage manuel des mauvaises herbes est à prévoir. On peut également décharger les arbres fruitiers des mousses envahissantes ou encore procéder au fastidieux ramassage des feuilles mortes qui fourniront ensuite le compost. On pensera également à l'entretien des bassins avant les fortes gelées : ôter les feuilles mortes et algues aquatiques et nettoyer le système de filtration de l'eau.

Le gros oeuvre :

Les journées froides et sèches peuvent être l'occasion de quelques travaux d'envergure. Creuser les tranchées d'un futur système d'arrosage enterré ou encore créer et remettre en état les allées du jardin par exemple. S'il ne gèle pas, l'hiver peut même être propice à de nombreuses plantations (rosiers, arbustes, haies).

La taille :

Profitez de la descente de sève hivernale pour faire élaguer vos arbres. Il faudra par contre attendre la fin de l'hiver pour tailler vos arbustes à floraison estivale et ne surtout pas toucher aux arbustes à floraison printanière ou hivernale, sous peine de ne pas voir poindre de fleurs !

Pour tous les travaux d'entretien d'espaces verts, taille, tonte entretien des massifs, pensez à J.E.S, entreprise du service à la personne.

J.E.S. Jardins . Espaces-verts . Services

www.jes-entretien.fr

J.E.S, entreprise d'entretien de jardins et espaces verts

ZA Maisons Rouges
2, impasse de l'Europe
57370 Phalsbourg
Tél. : 03 87 07 04 36
contact@jes-entretien.fr

Un casque de chantier complet avec lunettes de protection, protection auditive et radiocommunication

(1)

(2)

LES MESURES POUR LA SÉCURITÉ DU BÛCHERON /ÉLAGUEUR

La législation sur le sujet :

Dans le domaine du travail, la législation française impose à l'employeur de créer le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Ce document recense tous les risques existants dans l'exercice de chaque type d'activité dans une entreprise. Une fois ces risques mis en évidence, l'employeur a l'obligation de faire en sorte de les éliminer ou si ce n'est pas possible, de les amoindrir. Les EPI, dont l'achat et l'entretien sont à la charge de l'employeur, sont l'un des moyens d'y parvenir.

EPI : qu'est-ce que c'est ?

Définis par le Code du travail comme étant des *«dispositifs ou moyens destinés à être portés ou tenus par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité»*, les EPI (Equipements de Protection Individuelle) peuvent être très différents au regard des risques contre lesquels ils protègent et doivent être conformes aux normes en vigueur (CE, EN). Dans le domaine de l'élagage, on peut citer par exemple les casques de protection, les protections auditives, les lunettes de protection et/ou grille de protection, les gants, les manchettes, le harnais et ses mousquetons, les cordes et longes, les chaussures de sécurité, les systèmes d'arrêt des chutes et les vêtements de protection (contre les coupures).

Neuf principes généraux de prévention (Article L4121-2 du Code du travail)

Ils imposent :

- d'éviter les risques
- d'évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités
- de combattre les risques à la source
- d'adapter le travail à l'homme et non pas l'homme au travail
- de tenir compte de l'état d'évolution de la technique
- de remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou l'est moins
- de planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent : la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral
- de prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle
- de donner les instructions appropriées aux travailleurs.

(6)

Les risques pour l'élagueur

Ces risques sont très nombreux et ne doivent être pris à la légère ni par les entreprises ni par leur personnel. Pour le bûcheron/élagueur, l'un des risques majeurs dans l'exercice de son métier est la coupure.

Pour s'en protéger au mieux, au delà du respect des procédures de travail, de la maîtrise de la technique et du maniement de la tronçonneuse, il est équipé de vetêments anti-coupures, de gants et de manchettes de protection.

Les chaussures de sécurité protègent elles aussi des coupures autant que des blessures occasionnées par la chute d'objets lourds sur le pied.

Les casques de chantier sont eux destinés à protéger la tête des chutes de branches. Ils peuvent être également équipés de lunettes ou de grille de protection pour prévenir de blessures au niveau des yeux qui pourraient être infligées par des branches ou des projections de copeaux de bois.

(3)

(4)

(5)

(7)

(8)

(9)

Ces mêmes casques supportent des appareils de protection auditive pour prévenir les risques de surdité liés au travail dans un environnement extrêmement bruyant.

Enfin les EPI qui constituent la chaîne d'assurage anti-chute, (harnais, mousquetons, cordes, longes et système d'arrêt des chutes) ont une importance vitale puisqu'ils doivent permettre à l'élagueur de travailler en hauteur, sans craindre la chute.

Les EPI mais pas seulement

Bien que les EPI soient indispensables à la protection de la santé et de la sécurité de l'élagueur, ils doivent être intégrés à une logique globale de gestion de la sécurité par la direction et le personnel. L'organisation du travail, l'entretien des équipements, les instructions claires, la signalisation, le port de gilets rétroréfléchissants ou encore le recours à des méthodes différentes (utilisation de nacelle, abattage mécanisé par exemple) et l'utilisation des bons outils pour le bon usage, sont autant de points indispensables en matière de sécurité.

Les équipes de travail doivent également être sensibilisées et formées aux premiers secours et les véhicules équipés de trousses d'urgence.

Un élagueur équipé

Les images

(1) Gants et manchettes de protections

(2) Pantalon anti-coupures

(3) Chaussures de sécurité

(4) Corde

(5) Trousse de secours

(6) Longe, mousqueton

(7) Signalisation de chantier

(8) Gilet rétroréfléchissant

(9) Harnais de grimpeur

(1)

(2)

(3)

PAYSAGE WELSCH : LA RIGUEUR AU SERVICE DU GROS OEUVRE SUR LA LGV

(7)

Dans un monde en mutation permanente, où vitesse et efficacité sont mots d'ordre et où les besoins en infrastructures modernes sont récurrents, les projets de développement de nouvelles lignes de communication (ferroviaires, autoroutières, etc) sont plus que jamais d'actualité.

Dans cette lignée, le projet « LGV Est européenne » a été mis en oeuvre afin de relier Paris et Vendenheim (Bas-Rhin). Le but de ce projet est multiple puisqu'il permettra d'une part de réduire le temps de parcours entre Paris et Strasbourg à 1h50, mais également d'améliorer l'accessibilité européenne de la France et d'offrir une meilleure insertion des régions desservies dans l'environnement européen. Sur le tracé de la seconde phase de travaux reliant Baudrecourt (Moselle) à Vendenheim (Bas-Rhin), l'entreprise Welsch Paysage a été choisie pour la mise en place de bâches destinées à la protection des abords d'infrastructures le long des lignes.

Un chantier atypique

L'entreprise Welsch, engagée sur ce chantier, est plutôt connue pour être professionnelle de la création de jardins paysagers. Dans ce cadre, c'est toujours de précision, de sens esthétique et de connaissance du terrain qu'il s'agit. C'est en toute logique cette rigueur propre au travail de la terre qui était de mise sur le chantier LGV.

Le besoin

Il était question sur ce chantier de protéger les abords immédiats d'alignements de poteaux équipés de câbles électriques (5) situés en contrebas de ponts surplombant la future ligne à grande vitesse. Ces câbles, appelés DCV (détecteur de chute de véhicule) constituent un point sensible et particulièrement important puisqu'ils sont conçus pour déclencher une alarme en cas d'accident routier qui conduirait un véhicule à sortir de route et finir sa course sur la ligne de TGV.

Ainsi, aux abords de 18 ponts entre Morhange et Vendenheim, les équipes de paysagistes se sont relayées pour retirer des bâches déjà en place mais jugées inefficaces (apparition de mauvaises herbes et prise au vent).

S'en est suivi une phase de traitement phytosanitaire (désherbage) puis de débroussaillage (1) avant de pouvoir enfin s'attaquer à la mise en place des bâches.

Pour ce faire, il a d'abord fallu dégager la terre autour des zones ciblées en creusant des tranchées de 5 à 10 cm de profondeurs (2). Enfin, la mise en place des bâches (3 et 4) s'est faite à l'aide d'outils simples mais efficaces, masses pioches et agraphes spéciales (6), et surtout, de persévérance et de force physique (7).

Le bilan

Le chantier qui devait se terminer avant le 29 août 2015, date de mise sous tension, s'est déroulé sans emcombre au rythme d'un pont aménagé par jour. Il aura mobilisé chaque jour entre 8 et 18 personnes qui ont oeuvré à creuser 6,5km de tranchées et à poser 10100 m² de bâches (8 et 9).

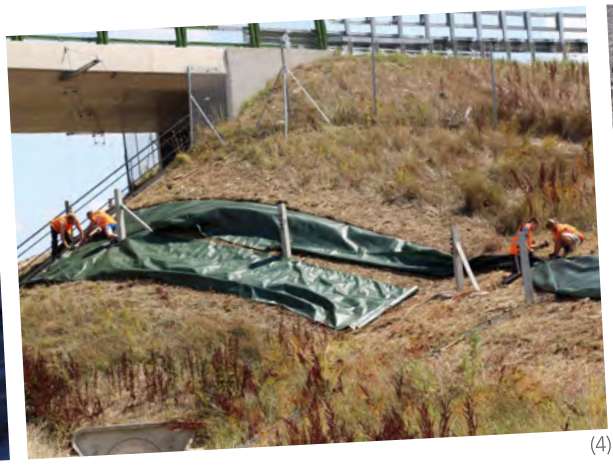

(4)

(5)

(6)

(8)

(9)

La vidéo du chantier sur youtube :
https://youtu.be/hZx7Hkcwoqw

YouTube
Flashez!

portrait

Laurent Ordener : Conducteur de travaux

Laurent Ordener a 47 ans et fête cette année ses 20 ans de présence au sein du Groupe Holtzinger.

«Chaudronnier, tuyauteur, soudeur» de formation, il redémarre à zéro en 1995 au sein du groupe en qualité d'homme de pied. L'année suivante il devient élagueur/opérateur nacelle, et exercera cette activité jusqu'en 2011. Entre temps il passe son CS élagage en validation des acquis de l'expérience et devient chef d'équipe.

Ses années de pratique et de sérieux l'ont conduit à quitter le terrain en 2011 pour devenir conducteur de travaux sur les secteurs de la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et l'Alsace. Aujourd'hui il est l'interlocuteur exclusif sur le plateau lorrain.

«Une bonne gestion de chantier passe par le respect des règles de sécurité et des procédures de travail»

Pour lui, avoir été sur le terrain avant de prendre cette responsabilité constitue un véritable atout puisqu'il sait de quoi il parle.

Ses connaissances techniques et sa bonne appréhension du terrain lui permettent d'évaluer et de planifier de manière optimale les chantiers en terme de temps, de productivité et de sécurité.

Pour Laurent, qui incarne le type même de parcours et d'évolution de carrière au sein du Groupe Holtzinger, l'essentiel dans son travail est de faire en sorte que les employés rentrent chez eux le soir tels qu'ils sont arrivés sur le chantier le matin : entiers. Pour cela il n'y a pas de secret, la priorité doit être donnée au respect des règles de sécurité et aux bonnes procédures de travail.

mécénat

Un soutien pour l'histoire

Le Groupe Holtzinger s'offre un petit bol frais d'histoire et d'air du large en mécénant cet hiver «Les Voiles Norroises», association normande dont le projet ambitieux est la construction d'une réplique de bateau Viking, «le Skuldelev 5».

Ce bateau militaire du XI[ème] siècle, de type snekkar, fut découvert dans le fjord de Roskilde (Danemark) en 1962. Il se rapproche structurellement des bateaux employés par Guillaume le Conquérant, lors de la conquête de l'Angleterre et a donc été sélectionné par l'association pour son projet.

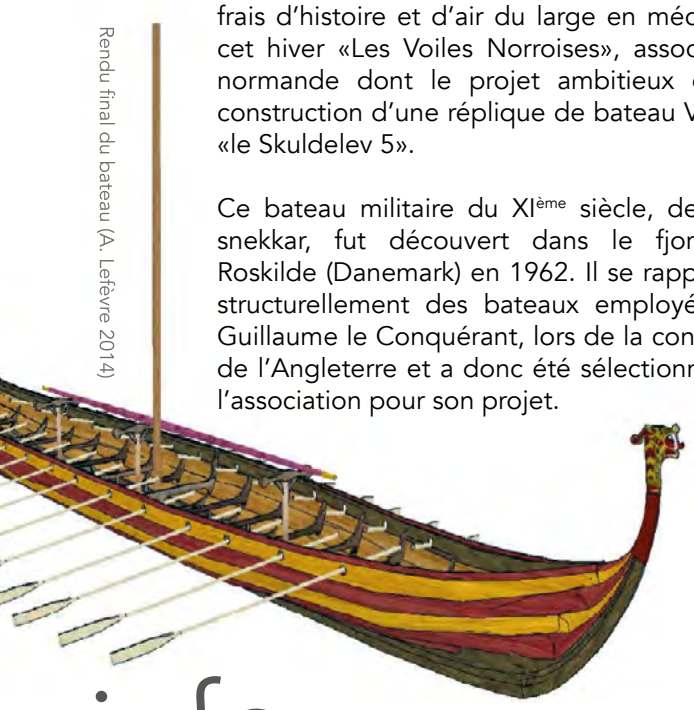

Rendu final du bateau (A. Lefèvre 2014)

L'objectif de l'association est de construire des navires historiques dans le respect des matériaux et des techniques employés afin de fournir des outils de recherche à l'archéologie maritime, tout en promouvant le patrimoine maritime nord-européen de l'âge de fer au XI[ème] siècle.

Pour en savoir plus : www.voiles-norroises.fr
www.facebook.com/VoilesNorroises

crédits photos : Voiles Norroises

info

Nouvelle antenne à Morhange

Une nouvelle antenne de la Sarl Holtzinger a été mise en place cette année à Morhange (57) afin d'apporter une nouvelle base stratégique sur le territoire mosellan.

Damno Nicolas (ci-contre), chef d'équipe, bûcheron/élagueur, prend la responsabilité de cette nouvelle antenne.

Il est entré dans l'entreprise en 2005 pour préparer son «BEPA Travaux forestiers option bûcheronnage», obtenu en 2007. Il entamera la même année la formation «CS Tailles et soins des arbres» dont il obtient le diplôme en 2008.

A 27 ans, il fête cette année ses 10 ans au sein du Groupe Holtzinger.

on en parle

Des partenaires pour la formation du personnel

Le développement du Groupe Holtzinger passe par une volonté forte de formation du personnel. Chaque année, de nombreux collaborateurs peuvent ainsi faire évoluer leurs compétences en suivant diverses formations en relation avec notre coeur de métier (conduite d'engins, sécurité, etc).

Ce genre d'initiative ne serait pas possible sans la contribution de partenaires dont l'objectif est de faire progresser le niveau de compétences de la filière bois.

Ainsi, avec le concours financier de l'Etat et de la Région Lorraine, le GIPEBLOR, le PLAB, l'OPCA3+ et le FAFSEA ont contribué à la signature d'un accord EDEC (Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences) pour la formation dans la filière bois ameublement Lorraine.

Cet accord permet depuis 2013 et jusque fin 2015, de soutenir et développer l'effort de formation à destination des salariés du Groupe Holtzinger.

clin d'oeil

Des muscles et des neurones !

C'est tout ce qu'il fallait à cette équipe pour venir à bout du chantier de mise en place de bâches aux abords des ponts le long de la LGV. (cf. article page 8)

détente

Tout sur la sécurité

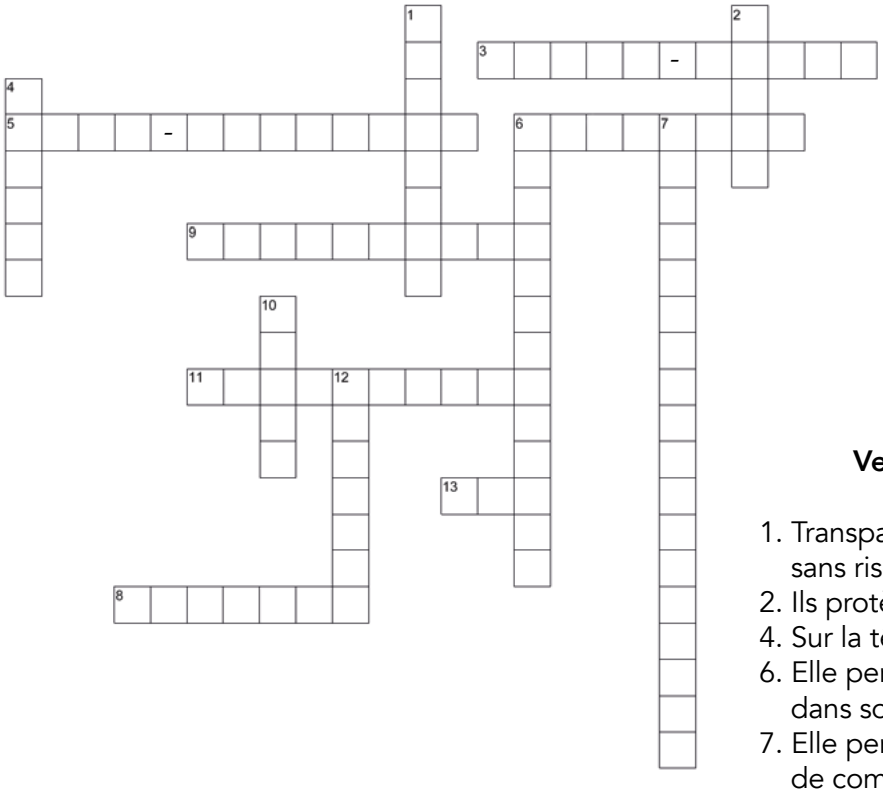

Horizontal

3. Le vêtement voyant du travailleur (nom commun)
5. Les vêtements de l'élagueur le sont
6. Elle est indispensable lors de travaux dangereux
9. Il permet le maintien de la corde au harnais
11. Elles protègent les avant-bras
13. Acronyme des équipements protégeant l'individu

Vertical

1. Transparentes, elles permettent de voir sans risque
2. Ils protègent les mains
4. Sur la tête, il protège
6. Elle permet de signaler le chantier dans son environnement
7. Elle permet aux travailleurs de communiquer facilement
8. La prévention pour les éviter
10. Cette petite corde vitale pour l'élagueur
12. L'élagueur le porte pour sa sécurité dans l'arbre

Solutions dans le prochain numéro.

Groupe HOLTZINGER
des hommes et du matériel

HOLTZINGER
élagage - bûcheronnage - bois - paysage
www.holtzinger.fr

SAS SCHOTT ÉLAGAGE
UN ARBRE, ÇA SE SOIGNE
57370 PHALSBOURG
www.schott-elagage.fr

Paysage WELSCH

J.E.S. Jardins, Espaces-verts, Services

57370 Phalsbourg
Tél. : 03 87 08 04 45

HOLTZINGER
AGENCE SAINT DIZIER
www.holtzinger.fr

52100 Villiers en Lieu
Tél. : 03 25 08 17 31

ELAGAGE PAYSAGE
Linden
FRANCE

54640 Tucquegnieux
Tél. : 03 82 20 52 61

HOLTZINGER
AGENCE BAERENTHAL
www.holtzinger.fr

57230 Baerenthal
Tél. : 06 07 98 23 08

Fallert Ortenauer Holzenergie

D-77767 Appenweier
Tél. : 07805/914618

SAS SCHOTT ÉLAGAGE
UN ARBRE, ÇA SE SOIGNE
67202 WOLFISHEIM
www.schott-elagage.fr

67202 Wolfisheim
Tél. : 03 88 29 04 87

HOLTZINGER
AGENCE DOLE
www.holtzinger.fr

39120 Dole
Tél. : 06 08 27 02 60

A.R.F.
Aménagements Ruraux et Forestiers

11200 Lézignan - Corbières
Tél. : 04 68 70 05 19

Direction administrative : ZA Maisons Rouges - 2 impasse de l'Europe - 57370 Phalsbourg - Tél. : 03 87 08 04 45 - contact@holtzinger.fr